

Ursula von der Leyen élue Présidente de la Commission par le Parlement européen



Le Parlement européen a élu Ursula von der Leyen nouvelle Présidente de la Commission européenne.: © European Union 2019 – Source: EP"

Avec 383 voix pour, le PE a élu le 16 juillet Ursula von der Leyen Présidente de la prochaine Commission européenne. Elle sera la toute première femme à occuper ce poste.

Votes exprimés: 733

Vote non valide: 1

En faveur: 383

Contre: 327

Abstentions: 22

Le Parlement compte actuellement 747 députés, selon les notifications officielles envoyées par les autorités des États membres; le seuil nécessaire pour la majorité absolue était donc de 374 voix. Le Président Sassoli a annoncé de façon formelle le nombre requis avant les résultats du vote, qui se tenait au bulletin secret.

À l'issue du vote, le Président Sassoli a déclaré: "Au nom du Parlement, je vous félicite pour votre élection à la présidence de la Commission européenne.

Une phase importante pour les institutions européennes débute désormais: nous devons préparer les auditions des commissaires désignés qui, comme vous le savez, seront très approfondies de la part des députés de ce Parlement.

Nous espérons que les questions que vous avez abordées aujourd'hui en plénière seront également examinées en profondeur et feront l'objet d'un suivi de la part des membres de votre Collège lors des auditions dans les commissions parlementaires compétentes.

Les prochaines années seront cruciales pour l'avenir de l'UE et nous ne pourrons relever les défis avec succès que si les institutions coopèrent étroitement et pleinement."

Prochaines étapes

Mme von der Leyen devrait entrer en fonction le 1er novembre 2019, pour un mandat de cinq ans.

La Présidente-élue de la Commission va désormais faire parvenir des lettres officielles aux chefs d'État ou de gouvernement des États membres, les invitant à proposer leurs candidats pour les postes de commissaires. Les auditions des candidats se dérouleront au sein des commissions parlementaires compétentes du 30 septembre au 8 octobre. Le Collège des commissaires dans son ensemble devra ensuite être élu par le Parlement, probablement lors de la session plénière du 21-24 octobre. Pour plus d'informations, [cliquez ici](#).

En savoir plus

[Enregistrement vidéo du débat](#)

[Vidéo de la conférence de presse](#)

[Élection du Président/de la Présidente de la Commission](#)

[Priorités politiques d'Ursula von der Leyen \(en anglais\)](#)

[Règlement intérieur du PE](#)

Contacts

Jaume DUCH GUILLOT

Porte-parole et Directeur général de la communication du PE

☎ (+32) 2 284 30 00 (BXL)

☎ (+33) 3 8817 4705 (STR)

☎ (+32) 496 59 94 76

✉ jaume.duch@europarl.europa.eu
